

SEANCE DU 11 JUILLET 2012

L'an deux mille douze, le onze juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, sous la Présidence de M. GERBE Henri, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes DEMARCQ Valérie, ACIDE-REYNAUD J.
MM. GELAS Gilles, ROUDET Didier, GARDEUR Dominique, BARBE Jean-David,
CHARMEIL Sébastien, M. LEYGNIER Sylvain.
M. FASS a donné un pouvoir à M. le Maire
Mme PETIT a donné un pouvoir à Mme DEMARCQ
M. NEVEJANS a donné un pouvoir à M. LEYGNIER

SECRETAIRE : M. GELAS Gilles

Après lecture et approbation du compte rendu de la précédente séance, l'ordre du jour est abordé.

CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF 1^{ère} CLASSE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 01.09.2012.
Le Conseil Municipal DONNE tous pouvoirs à M. le Maire afin de signer l'acte de nomination à venir et de DIRE que les crédits nécessaires au versement des rémunérations seront pris sur le B.P. 2012, chapitre 012.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CIFODEL

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande d'une subvention exceptionnelle du CIFODEL qui se trouve en situation financière difficile. Une aide financière de toutes les communes adhérentes et une subvention régulière du Conseil Général permettraient de reconstituer leur trésorerie. Le montant de la subvention exceptionnelle serait de 208 € qui correspond à la moitié de notre cotisation 2012.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DONNE tous pouvoirs à M. le Maire pour verser cette subvention d'un montant de **208 € au CIFODEL** à prendre sur le compte 6574 divers.

CHOIX MAITRISE D'ŒUVRE SALLE SOCIO-CULTURELLE

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée que la commission d'appel d'offre s'est réunie le 09 juillet 2012 pour analyser les offres reçues (28 offres). Des notes ont été attribuées à chaque offre en tenant compte de la valeur technique (reconnaissance sur site, moyen humain, références, environnement, communication, méthode de travail, planning disponibilité) et du prix (% sur estimation, option OPC).
Après analyse des notes finales et des conclusions, la commission propose d'octroyer la maîtrise d'œuvre à M. BENOIT Jean-François de Grenoble.
Après négociation avec M. BENOIT, M. le Maire a obtenu 8% au lieu de 8,15% sur l'estimation et 1,2% au lieu de 1,25% sur l'option OPC.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE** cette proposition et **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSES DEPUIS LA DERNIERE REUNION

M. SCHAPMANN Jean-Charles maison individuelle lot le Domaine des Emeraudes.

M. NICOTRA Léonard maison individuelle Rue des Marguets.

M. BOULOGNE Michel ouvertures fenêtres et porte fenêtres 67 Chemin du Martinet.

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une réunion avec la préfecture concernant les bassins de rétention. Une demande de complément de dossier est exigée par cette dernière. Courant juillet, le Syndicat Hydraulique déposera ce complément en préfecture.

Madame DEMARCQ fait part au conseil municipal de la nomination de Mme MOULIN Danièle comme institutrice de la 4^{ème} classe de l'école maternelle.

La séance est levée à 21H 10